

Les infos municipales...

Rogebourgeron N° 11

FEVRIER 2010



BOSC-ROGER-EN-ROUMOIS

dans le département de l'Eure, un village où il fait bon vivre...

*Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 17 décembre 2009
à 18 h 30, dans la salle du conseil de la mairie*

Ajustements budgétaires

Pour ce dernier conseil municipal de l'année, M. Philippe Vanheule, maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont effectué des ajustements dans le budget en cours. Des opérations comptables, dites « d'ordre », n'engendrant ni encaissement, ni décaissement, ont été réalisées.

Révision des tarifs municipaux pour 2010

Comme chaque année, le conseil municipal a procédé à la révision des tarifs municipaux. Aucune augmentation n'a été votée pour la location de la salle des fêtes Jean-Caillé. En revanche, pour la salle évolutive Jules-Verne, désormais, la réservation ne sera effective qu'après encaissement d'un chèque représentant 50 % du montant de la location. Le règlement du solde et le versement de la caution de 310 € se feront au moment de la prise des clefs.

Les tarifs du restaurant scolaire augmentent légèrement : 2,95 € pour les enfants scolarisés de la commune, 3,75 € hors commune, 3,15 € pour les jeunes du centre Jules-Verne, et 2,95 € pour les équipes pédagogiques ou le personnel communal. Il en va de même pour les tarifs des concessions et du columbarium qui connaissent une légère augmentation.

Personnel communal

L'instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées a été entérinée. Le ratio pour les avancements de grade a été fixé à 100 % afin de ne pénaliser aucun employé municipal. La majoration de la récupération des heures supplémentaires et les autorisations d'absence accordées aux agents au titre d'événements familiaux ou exceptionnels ont été validées.

*Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 4 février 2010
à 18 h 30, dans la salle du conseil de la mairie*

Subventions

Le conseil municipal a délibéré sur les subventions allouées aux associations pour le budget 2010. Toutes les demandes de subventions émanant d'associations de Bosc-Roger-en-Roumois ont été satisfaites. Le conseil municipal a également sollicité du conseil général l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'une aire de stationnement à l'intersection de la rue René-Grouvel et de la rue de la Croix-du-Gland.

Téléthon 2009 : solidarité entre les communes de Bosc-Roger-en-Roumois et Saint-Ouen-du-Tilleul



Les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2009, les communes de Bosc-Roger-en-Roumois et Saint-Ouen-du-Tilleul se sont associées pour que ce téléthon 2009 soit une réussite.

A Bosc-Roger-en-Roumois, au centre Jules-Verne, de nombreuses animations furent présentées. Une équipe d'animateurs, en partenariat avec la municipalité et celle de Saint-Ouen-du-Tilleul, présenta une multitude de créations, réalisées par les enfants du centre de loisirs. Des crêpes et des gaufres furent proposées au public, accompagnées par les mélodies d'un orgue de barbarie.

L'Association Mad'games était de la partie en proposant une multitude de jeux qui enthousiasma petits et grands.

Dans l'autre commune, sous le hall de la salle des fêtes de Saint-Ouen-du-Tilleul, des bénévoles se sont relayés pour animer ce téléthon. Au cours de ces deux journées, des brioches furent proposées aux habitants pour faire progresser les dons.

Dans la soirée, les organisateurs et les élus des deux communes se sont rendus à la mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul afin de comptabiliser votre générosité. Vous avez été, une fois de plus, merveilleux, puisque environ 2.000 € ont été récoltés, un montant supérieur à l'année précédente.

La journée se termina en chansons grâce à l'Association « Danse et Solidarité » avec le groupe « Génération Gospel » qui se produisit bénévolement.

Merci à tous ces bénévoles pour leur générosité.

Un restaurant scolaire tout neuf pour accueillir nos enfants...

La cantine scolaire des écoles de Bosc-Roger-en-Roumois est remplacée par le nouveau restaurant scolaire, dont l'ouverture a eu lieu le 8 février 2010. Avant leur départ en congés de février, les enfants de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire ont visité leur nouveau lieu de restauration où des explications leur ont été données sur le fonctionnement du self, afin qu'ils ne soient pas désorientés à la rentrée.

► **Pour la maternelle**, deux groupes sont constitués : les petits et les moyens grands, encadrés par les ATSEM. Les petits sont servis à table comme par le passé. Les moyens grands passent au self. Ils prennent, dans un premier temps, le plateau, les couverts, le pain, et quand ils auront un peu plus d'autonomie, ils prendront leur verre, l'entrée, le dessert ; le plat principal leur étant servi par les ATSEM.

Les deux groupes sont encadrés par trois personnes, les cinq ATSEM plus une personne réaffectée au service restauration.

► **Pour les enfants de l'école élémentaire**, cinq groupes de trente élèves sont constitués et arrivent tous les quarts d'heure de façon à assurer un flux continu au self. Ils ont une demi-heure pour déjeuner.

Une animation est assurée dans la cour de l'école le reste du temps par les animateurs de la Communauté de communes, mis à disposition de la commune. Six personnes assurent le service : une personne dans le restaurant, deux personnes pour le transfert des groupes, trois personnes dans la cour de l'école.

Les repas sont toujours produits sur place par nos cuisiniers. Une formation sur le nouveau matériel leur a été dispensée. Le choix du mobilier de la salle ajoute une note de confort et de convivialité à cette structure.

Les enfants de Bosc-Roger-en-Roumois peuvent se réjouir de cette nouvelle réalisation qui leur permettra de déjeuner dans les meilleures conditions possibles. Nous leur souhaitons un bon appétit...



Pierre Foucault, un enfant du pays mort pour la France, en juillet 1956

Le 5 décembre 2009, répondant à l'invitation de notre maire, l'Association communale des Anciens combattants de Bosc-Roger-en-Roumois s'est rendue au square Pierre-Foucault afin de rendre l'hommage solennel annuel à celui qui incarne dans notre commune le sacrifice des combattants Morts pour la France en Afrique du Nord.

Au cours de cette brève cérémonie, toute empreinte d'émotion et de dignité, des gerbes furent déposées au pied de la stèle. M. Vanheule, notre maire, délivra ensuite le message de M. le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, avant de demander à l'assistance d'observer un moment de recueillement à la mémoire de Pierre Foucault, tombé au champ d'honneur le 18 juillet 1956, en Algérie, tout en y associant le souvenir de toutes les victimes civiles et militaires concernées par ces tragiques événements.

Les porte-drapeaux rehaussaient par leur présence l'hommage que la France entendait rendre à tous ceux et toutes celles qui ont donné leur vie à travers les vicissitudes de notre histoire.



Le gouvernement français a, par décret, fixé au 5 décembre la date de la commémoration de la fin de ce conflit en Algérie, en référence à l'inauguration par le Chef de l'Etat (M. Jacques Chirac) du Mémorial aux soldats français et harkis tués en Afrique du Nord.

Au concours des villages fleuris encore une troisième fleur pour Bosc-Roger en 2009



***Pour la dixième année
consécutive, la commune
de Bosc-Roger-en-Roumois
peut s'enorgueillir
de se voir attribuer,
par le Département de l'Eure,
une « troisième fleur »,
dans le concours
des villages fleuris***

Dans cette optique, avec le concours des maisons fleuries dont la visite s'effectuait le 17 juillet dernier, M. Joël Hébert, maire adjoint, et trois autres membres du jury, parcouraient, en calèche, les rues du village afin d'apprécier le fleurissement réalisé par la cinquantaine de personnes inscrites au concours des « Maisons fleuries » de Bosc-Roger-en-Roumois. Les critères de jugement ne se sont pas fondés sur la profusion, mais sur l'harmonie, l'originalité et la mise en valeur des habitations.

La remise des récompenses eut lieu le jeudi 12 novembre 2009, salle de la mairie, en fin d'après-midi. Chaque participant à ce concours fut récompensé par un diplôme et un assortiment de fleurs et de plantes.

A cette occasion, M. Guy Dumesnil, responsable du fleurissement du village, et l'ensemble du personnel technique ont été chaleureusement ovationnés.

Les vœux du maire...

Il y avait beaucoup de monde à la salle des fêtes Jean-Caillé en cette soirée du 14 janvier 2010. De nombreux Rogebourgerons étaient venus témoigner leur attachement à M. Philippe Vanheule, leur maire, ainsi qu'aux membres du conseil municipal.

Après avoir remercié les personnalités présentes, M. le maire prit la parole pour indiquer que « *la cérémonie des vœux est l'occasion de dresser le bilan des réalisations de l'année écoulée, mais aussi et surtout de regarder devant nous les enjeux et perspectives qui concernent notre commune. Si nous pensons le village de demain, nous devons d'abord et avant tout réussir celui d'aujourd'hui, celui dans lequel nous vivons* ».

L'année 2009 aura été marquée par de nombreux aménagements : renforcement des réseaux électriques, sécurisation de la R.D. 313, installation de ralentisseurs... Le lancement du site Internet de notre commune a, quant à lui, rencontré un vif succès, de même que la toute première fête de la musique.

L'année 2010 sera de son côté marquée par l'ouverture du nouveau restaurant scolaire. Cependant « *42 jours d'intempéries ont retardé son ouverture. Il devrait donc être opérationnel après les vacances de février* ». Les travaux d'extension du cimetière seront achevés. A l'école élémentaire, l'espace jeu des enfants doit être amélioré, tandis que différentes solutions sont envisagées pour l'aménagement du terrain au centre bourg.

M. le Maire remercia ensuite le personnel et les bénévoles des associations, et procéda à des remises de décorations. Pour terminer cette soirée, un pot de l'amitié fut offert aux nombreuses personnes venues témoigner leurs sympathies à la municipalité.



Bosc-Roger-en-Roumois capitale du Raid Normand



Samedi 30 janvier 2010, l'association Sport Aventure Passion, sous la présidence de M. Pascal Leblay, organisait la Xe Hivernale du Raid Normand. Cette année les organisateurs avaient choisi Bosc-Roger-en-Roumois comme lieu de rassemblement pour cette aventure en pleine forêt du Roumois.

Venus de la France entière, 132 équipages de quatre concurrents s'élançèrent pour une aventure qui les mobilisa la nuit entière dans la forêt de La Londe. Cette épreuve de 55 km consistait en un trail d'orientation en complète autonomie avec un pointage de balises déposées dans la forêt, avec un temps maximal imposé. Le départ eu lieu à 22 heures, au stade Jacques-Anquetil de Bosc-Roger-en-Roumois.

Après avoir passé la nuit entière dans la forêt à la recherche de ces fameuses balises, la première équipe « Les Tamalous » franchit la ligne d'arrivée à 7 h 30 dimanche matin, suivie de près par « Zone Rouge » deux minutes plus tard. Pour les équipes mixtes, ce fut « Les Raideurs se déplacent » qui franchirent cette ligne d'arrivée tant souhaitée à 9 h 31, suivis par « Brons Sport Nature » à 9 h 58.

Dès la ligne d'arrivée franchie, les raideurs ont reçu, au gymnase Jacques-Anquetil, un plateau avec un petit déjeuner complet qu'ils ont eu le plaisir de déguster au son d'un orchestre d'animation. Tous les concurrents franchirent la ligne d'arrivée, hors délais pour certains.

Bosc-Roger-en-Roumois peut s'enorgueillir d'avoir accueillis tous ces sportifs à la recherche de sensations nocturnes.

Les Infos municipales

Directeur de la rédaction et publication : M. Philippe Vanheule, maire

Place Jean-Guenier - 27670 Bosc-Roger-en-Roumois - Tél. 02.32.96.97.50 - Fax 02.35.78.69.33

Email : accueil@ville-bosc-roger-en-roumois.fr - Site Internet : <http://www.bosc-roger.fr/>